



Environnement

Nouvelle-Calédonie

GESTION DES EAUX DOUCES

Le challenge
de la gestion de l'inconnu !

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

« Nous nous devons
d'être ambitieux »

REBOISEMENT

Où en sommes-nous ?

MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Des entreprises
toujours plus engagées

BTP Aller toujours plus loin pour une planète plus durable



Racines, les composts du pays labellisés

© Saglar-photographie.com



La plateforme de compostage de Mango Environnement a obtenu le label Racines en début d'année. Pour le moment, le compost est destiné aux professionnels.

C'est une première sur le territoire. Mango Environnement, plateforme de compostage, vient d'obtenir la labellisation Racines. L'objectif de ce nouveau label, porté par Valorga, est de renforcer l'image de la filière de valorisation organique grâce à l'amélioration de la qualité des produits, permettant ainsi de réduire l'enfouissement de nos déchets organiques en les transformant en amendements pour les sols.

Dès sa création en 2018, Valorga, qui œuvre pour la valorisation locale des matières organiques et leur promotion, travaille sur l'élaboration d'un référentiel technique reconnu à l'échelle du territoire. Il a pour but de garantir aux utilisateurs – exploitations agricoles, collectivités, revégétalisation minière – un compost de qualité et adapté à leurs

besoins. Chloé Saglibene, animatrice du cluster, rappelle que « l'image des composts locaux a longtemps été négative, surtout à cause de la présence d'adventices (mauvaises herbes, ndlr) et d'un manque de stabilité. Les producteurs se sont donc engagés volontairement pour valoriser la filière, d'autant qu'il n'existe pas de réglementation générale sur le compost en Calédonie ».



© Valorga NC L'épandage de compost, utilisé comme amendement sur les exploitations agricoles, améliore la structure des sols et augmente leur fertilité.

Racines encadre le processus de fabrication du compost dès la réception des déchets organiques

Le label engendre le développement d'une filière durable de valorisation des matières organiques

Aussi, la mise en place de Racines assure la qualité du compost produit en encadrant de façon rigoureuse le processus de fabrication, de la réception des déchets organiques à la cession du compost.

Un label pour toute la Calédonie

Racines fonctionne selon un cycle d'audits de trois ans. Ils sont effectués par l'Afnor Pacific, auditeur externe et indépendant, qui vérifie la conformité des pratiques avec le référentiel pour délivrer l'attestation de conformité. Ces audits sont réalisés avec l'appui financier de l'Agence rurale. Mango Environnement est donc la première plateforme labellisée sur le territoire. L'animatrice souligne que « le label est tout récent donc il faut un peu de temps pour que les choses se mettent en place. Mais plusieurs autres plateformes sont intéressées : l'Ocef, pour valoriser les déchets carnés issus de son abattoir à Bourail ; le SIVM Sud en province Sud et Pacifique Environnement dans le Nord, pour les déchets verts collectés ; le lycée Michel-Rocard à Pouembout... D'ailleurs, toutes les entreprises qui produisent des déchets

organiques peuvent nous contacter directement. Valorga peut les aider à trouver des solutions locales pour les traiter et les valoriser ».

Le compost, un apport bénéfique pour les sols

La mise en place du label permettra à plus ou moins long terme le développement d'une filière durable de valorisation des matières organiques. Cette initiative promeut les bonnes pratiques de compostage à travers une démarche qualité axée sur l'amélioration continue des procédés. Elle vise également à reconnaître le compost local en tant qu'alternative viable aux produits importés. En offrant aux utilisateurs la garantie de produits de qualité, cette démarche encourage la confiance et favorise l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement. Dans un premier temps, le compost labellisé Racines est essentiellement destiné aux professionnels et peut être utilisé en agriculture, dans les pépinières, en aménagement paysager et pour la revégétalisation de sites miniers. Dans le contexte de l'agriculture bio, les matières organiques sont largement encouragées. La Noab (Norme océanienne de l'agriculture biologique) reconnaît leur importance pour améliorer la fertilité des sols. Les agriculteurs biologiques peuvent utiliser diverses matières organiques pour enrichir leurs sols, à l'exception des boues d'épuration, intrant obligatoirement précisé sur les étiquettes des composts labellisés.

Le compost, ça sert à quoi ?

Le compost, source de matières organiques, enrichit les sols en nutriments essentiels, favorise une meilleure rétention d'eau et améliore la structure du sol. En favorisant la croissance des plantes, il réduit le besoin en engrais chimiques et contribue à la santé globale des écosystèmes. C'est une solution durable pour renforcer la fertilité des sols tout en réduisant les déchets organiques.

Les principaux objectifs du label

- La production de produits de qualité : contrôle des matières premières, traçabilité à tous les stades de production, maîtrise du processus de compostage, analyse des produits.
- La satisfaction des utilisateurs.
- La réduction des nuisances de la plateforme, notamment en vue d'améliorer son image.

Valorga
Tél : 97 18 30
Mail : valorga@valorga.nc

Valorga a fait réaliser une vidéo sur le processus de fabrication du compost. Pour la consulter, rendez-vous sur www.valorga.nc